

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2

Nombre de membres en exercice : 44  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 0  
 VOTES :  
 Pour : 0  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 21/02/2020

Présenté par le maire (1),  
 A Fordic, le 04/02/1984  
 le maire,

Débaté par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A Fordic, le 04/02/2020  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).

1-BATTAS maurice	
ADAM claudine	
BERTRAND jean luc	
BLOT LE POTIER maire frederique	
BOSCHER marlene	
CARMES michèle	
CHEVE michel	
CLOAREC jeanine	
COLLIN marie pierre	
CONNEN noëlla	
COTTIN emmanuelle	
DEFONTENAY Joel	
DELAMARRE patrick	
DESFELIX isabelle	
EOUZAN louis	
GEFFROY COANDIC gueneille	
GOUEZEL amine	
GUILLOU yannick	
HOURDIEL marie-claire	
JOUANNY alain	
KERLEGUER VIOLGEEA anthea	

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2

LAMOURE yves	
LE CORVAISIER florence	
LE DU olivier	
LE GOFF pierre-anne	
LE GRAND demy	
LE GUEN evelyne	
LE POTIER Joseph	
LE VEE monique	
LONCLE nathalie	
MALLEDANT gilbert	
MANON brigitte	
MICHEL francoise	
MORIN laetitia	
MORO nelly	
PLESSIX philippe	
QUETTIER jean-claude	
ROLANDO robert	
RUSELLE Guy	
SOLABAIL yvan	
TARDY icc	
THERIN nicole	
TUDOT guyaine	
URO pascal	

Envoyé en préfecture le 11/03/2020  
 Reçu en préfecture le 11/03/2020  
 Affiché le 12/03/2020  
 ID : 022-200056703-20200306-CA2019MMEDICAL-BF

Budget primitif 2020 :  
 Budget Maison médicale



Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/03/2020, et de la publication le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante doit être le conseil municipal.